

TARIFS DES PRESTATIONS FUNERAIRES

Propositions 2020

	2019	2020	Evolution (%)
<u>GESTION DU CIMETIERE</u>			
Concessions			
▫ Durée 15 ans (le m ²)	49,00 €	49,40 €	0,82%
▫ Durée 30 ans (le m ²)	99 €	99,80	0,81%
▫ Durée 50 ans (le m ²)	229 €	231 €	0,87%
Dépositoire			
▫ Droit d'entrée	34,50 €	34,80 €	0,87%
▫ du 2ème au 6ème mois (par jour)	1,18 €	1,19 €	0,85%
<i>Les corps ne peuvent rester plus de six mois dans le dépositoire communal (décret du 28/11/2011)</i>			
<u>GESTION DU COLUMBARIUM</u>			
▫ Le coffret renouvelable tous les 5 ans	90,00 €	90,80 €	0,89%
▫ Le coffret renouvelable tous les 10 ans	191,00 €	192,70 €	0,89%
▫ Location temporaire d'un coffret : Pour 6 mois	42,00 €	42,30 €	0,71%
<u>SERVICE EXTERIEUR DES POMPES FUNEBRES</u>			
<i>Le service est supprimé par Délibération du Conseil Municipal du 15 août 2015</i>			
<u>TAUX DE VACATION DE POLICE</u>			
▫ Montant des vacations	20 €	20 €	0,00%
<i>Date du Conseil Municipal 21/01/2009</i>			